

Questions orales

En ce qui concerne la publicité, madame le Président, je n'ai pas été mis au courant récemment des sommes que le gouvernement y consacre. Je parierais que proportionnellement le montant est le même que celui qui est dépensé par n'importe quel gouvernement provincial conservateur, compte tenu de sa représentation.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES**LES MANIFESTATIONS CONTRE LES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE—ON DEMANDE UN DÉBAT**

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Les Canadiens descendent dans la rue pour crier leur approbation au désarmement nucléaire à l'échelle mondiale. Il y a deux jours, en fait, plus de 80,000 Canadiens ont manifesté publiquement dans plusieurs villes canadiennes leur opposition aux essais du missile de croisière. Même le premier ministre doit se rendre compte que les Canadiens veulent envoyer un message à ceux qui, tant à Moscou qu'à Washington, préparent la guerre. Le premier ministre n'est-il pas disposé à écouter les gens qui veulent écarter toute menace nucléaire, peu importe son origine? Assurera-t-il à la Chambre que la prochaine étape consistera à ne pas prendre de décision définitive au sujet des essais du missile de croisière au Canada avant que la Chambre ne débâte la question en long et en large? Permettra-t-il que ce débat soit ouvert et non sujet aux restrictions partisans afin que chaque député puisse voter selon sa conscience?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, nous encourageons toujours les ministériels à voter suivant leur conscience.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: En posant la question, le député laisse entendre que ce n'est pas le cas des néo-démocrates. Nous espérons que leur conscience leur dictera comment voter si jamais nous tenons un tel débat. Nous avons déjà débattu toute la question, et je suis en faveur d'un autre débat. Les partis de l'opposition auront plusieurs jours d'ici à la fin de juin et ils seront libres de choisir les sujets. Madame le Président, j'espère que, au cours du débat, on se chargera de nous rappeler à tous que le danger de l'escalation nucléaire n'est pas unilatéral. Sauf erreur, le député y a fait allusion dans sa question et, si c'est bien le cas, je suis tout à fait d'accord avec lui.

Je répète que je comprends pourquoi les Canadiens qui protestent contre l'éventualité des essais du missile de croisière ont des remords de conscience. J'ai déjà dit que je m'étonnais que nous n'ayons pas entendu de telles protestations pendant les nombreuses années où les Soviétiques ont déployé leurs missiles SS-20, engins beaucoup mieux perfectionnés et beaucoup plus dangereux que les SS-3 et les SS-4 qu'ils remplacent, qui, à mon sens, ne sont rien d'autre qu'une arme de terreur pour l'Europe de l'Ouest. Madame le Président, j'ai été étonné que les Canadiens ne fassent pas alors des démonstrations comme celles que le député semble préconiser.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, je n'apprends rien à personne en disant que mon parti s'est toujours opposé à cette ronde infernale à laquelle se livrent les deux grandes puissances. L'époque des bons et des méchants est bel et bien révolue. Il n'y a plus de bons, il n'y a que des fous, madame le Président, quand on a les moyens de détruire plusieurs fois toute trace de vie sur la terre. Il y a 80,000 Canadiens qui veulent que le gouvernement du Canada se désengage...

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Je rappelle au député qu'on lui a donné la parole pour qu'il pose une question.

M. de Jong: Madame le Président, je m'adresse encore une fois au premier ministre. Les Canadiens aimeraient savoir exactement ce qui se passe. Les États-Unis ont-ils oui ou non demandé officiellement au Canada l'autorisation de faire l'essai du missile de croisière? Le Canada s'est-il formellement engagé à leur donner cette autorisation? Les 80,000 Canadiens qui marchent dans les rues manifestent-ils en pure perte contre une décision qui a déjà été prise? Nous a-t-on présenté une demande et avons-nous accepté?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, la situation n'a pas changé depuis que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi-même avons répondu à maintes reprises à la sempiternelle question du député. Nous n'avons pas encore été saisis d'une telle demande. Et nous n'avons pas encore fait de promesse, forcément. Mais je m'étonne que le député, après avoir présenté sa question d'une façon aussi impartiale, ne se rende pas compte que le NPD ne se tue pas à la tâche à manifester contre les SS-20 des Soviétiques. Le député a-t-il vu beaucoup de manifestants qui portaient une pancarte dénonçant l'Union soviétique? Le parti du député s'est-il montré déçu que le secrétaire Andropov ne daigne pas répondre au président Reagan qui offrait à l'Union soviétique de renoncer à l'option zéro pour trouver un compromis? Madame le Président, je me permets de relancer la balle au député.

Des voix: Bravo!

* * *

LES FINANCES**LA PROPOSITION FISCALE DES ORGANISMES DE CHARITÉ RECONNUS**

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. La semaine dernière, le ministre a déclaré qu'il avait retenu l'une des recommandations de la Coalition of National Voluntary Organizations et décidé de supprimer la déduction forfaitaire de \$100, mais qu'en revanche il avait rejeté une autre recommandation de la coalition réclamant un crédit d'impôt pour les dons de charité contre présentation d'un reçu. Veut-il dire par là qu'il a rejeté la proposition dite du «donnant donnant» visant à encourager les contribuables à faire des dons aux 47,000 organismes de charité reconnus qui jouent un rôle important dans la société? Si oui, le ministre déforme la proposition que nous débattons depuis déjà plusieurs années.